



Lettre d'informations

MARS 2021



Montrond-le-Château

Edito

Chères Castelmontoises, Chers Castemontois,

Une réunion a eu lieu le 22/01/2021 à Montrond le Château avec les 3 conseils municipaux de Montrond le Château, Merey sous Montrond et Villers sous Montrond pour échanger autour du projet de fusion des 3 communes.

Il ressort de cette réunion plusieurs désaccords entre les 3 communes dont un sur le calendrier de la fusion.

Ainsi, le conseil municipal de Montrond le Château n'est pas favorable à un projet de fusion en première partie de la mandature pour les raisons suivantes évoquées lors de la réunion du 22/01/2021 :

- Difficultés de fonctionnement à 37 conseillers durant plus de 4 ans
- Souhait de l'équipe municipale de Montrond le Château de mener à terme des projets durant la première partie de la mandature
- Laisser le temps aux différents conseils de rééquilibrer les budgets avant la fusion pour respecter les équilibres fondamentaux en matière budgétaire (ex : taux d'endettement)

Je tenais à vous informer de la position du Conseil municipal.

Angèle PRILLARD

Maire de la commune de Montrond le Château

Compte rendu du conseil municipal du 9 février 2021

URBANISME : point sur les dernières autorisations accordées

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU/ASSAINISSEMENT A LA CCLL

SOLLICITATION DE L'OFFICE DU TOURISME DESTINATION LOUE LISON

ELAGAGE DES HAIES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

INFORMATIONS DIVERSES

Inondation du 29/01/2021

Bilan de la distribution de colis aux personnes de + de 65 ans du village

Compte rendu du conseil municipal du 2 mars 2021

FINANCE :

Examen des Comptes administratifs et des Comptes de Gestion 2020

Affectation des résultats 2020 et Examen des Budgets 2021

Ouverture d'une ligne de trésorerie

RENOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX DE LA FROMAGERIE :

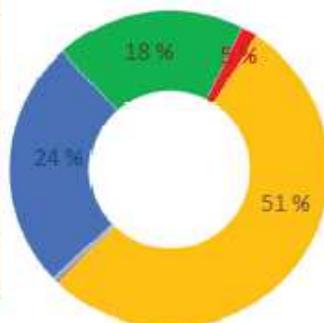
PROPOSITION D'ACHAT PAR LA MUNICIPALITE DE LA PARCELLE ZH 24

BILAN FINANCIERS 2020 - Budget Principal :

Dépenses de Fonctionnement 2020 : 331228 €

Charges générales		81537 €
Eau, électricité	14600 €	
Carburants, combustibles	1850 €	
Fournitures d'entretien, d'équipement, admi	3700 €	
Entretien de terrains, bâtiments publics, réseaux	5680 €	
Entretien de bois et forêts	18550 €	
Entretien matériel roulant	4500 €	
Maintenance informatique, alarme, extincteur	3850 €	
Assurances	9100 €	
Annonces et insertions	600 €	
Fêtes et cérémonies	5900 €	
Frais de télécommunication	1420 €	
Cotisations, contribution	3200 €	
Redevance OM	910 €	
Masque Covid	2045 €	
Dossiers Urba CCLL	3420 €	
Taxes foncières	2160 €	

Charges de personnel		60833 €
-----------------------------	--	----------------



Amortissement immo. incorp & corp		17262 €
--	--	----------------

Charges gestion courantes		169525 €
Indemnités élus & cotisations retraite	28895 €	
Impayés	3920 €	
Service d'incendie	9945 €	
SRPI - écoles	128800 €	

Charges financières		786 €
Intérêts prêts	800 €	

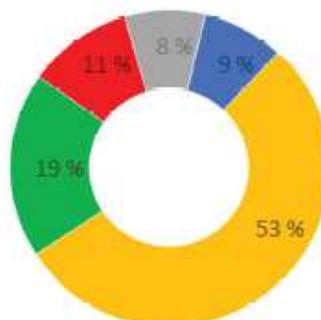
Charges exceptionnelles		1285 €
Remise gracieuse suite Covid 19	1165 €	

⇒ 1/3 des dépenses de fonctionnement correspond à la participation du SRPI (Ecoles)

Recettes de Fonctionnement 2020 : 374227 €

Produits exceptionnels		30653 €
Regularisation Budget Ass	13800 €	
Remb Assurance double facturation	4713 €	
Cessions D'immo	12140 €	

Autres produits gestion courante		39990 €
Revenus des immeubles	39050 €	
Location SDF	940 €	



Produits des services		31197 €
Ventes bois	27035 €	
Remboursement TVA forfaitaire	3800 €	
Concessions dans les cimetières	150 €	
Redev occup domaine public	212 €	

Dotations et participations		71422 €
Dot. forfaitaire - Etat	43290 €	
Dot. Solidarité rurale - Etat	12162 €	
Dot. nationale péréquation - Etat	5870 €	
Dot. élus locaux - Etat	3030 €	
FCTVA	1060 €	
Compens. taxe foncière - Etat	4980 €	
Dot. Recensement - Etat	1030 €	

Impôts Taxes		200965 €
Taxes foncières et d'habitation	143300 €	
Attribution de compensation CCLL	21180 €	
FNGIR - Etat	15670 €	
DMTO - Etat	18575 €	
Taxe conso électricité - Syded	2340 €	

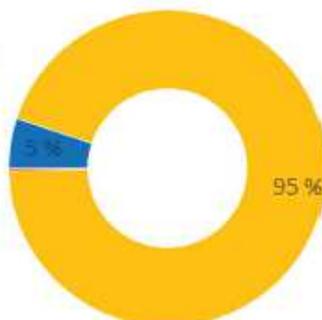
⇒ La recette principale de fonctionnement est réalisée grâce aux taxes foncières et taxes d'habitations.

⇒ Pour l'année 2020, la commune sort avec un excédent de fonctionnement de 42999 €

Dépenses Investissement 2020 : 207046 €

Remboursement d'emprunts	10570 €
Emprunts en euros	8000 €
Dépôts et cautionnements reçus	870 €

Participation et créances	500 €
Part sociale Fruitière énergie	500 €



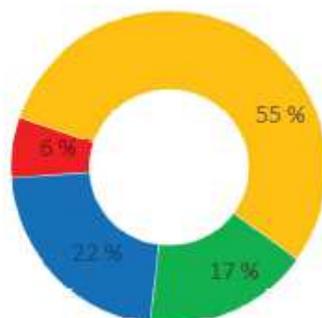
Immo corporelles	195980 €
ONF Travaux sylvicole	1530 €
Amenagement ENS La Motte	8750 €
Immeubles	7380 €
Reseaux de voirie	13550 €
Installations de voirie	148335 €
Reseaux d'électrification	11185 €
Matériel et outillage	1650 €
Matériel de bureau et info.	580 €
Autolaveuse SDF	3020 €

⇒ Les investissements les plus conséquents de l'année 2020 sont essentiellement la réfection de la route de Malbrans et les travaux du parking de l'Eglise.

Recettes Investissement 2020 : 275698 €

Opération d'ordre entre section	17262 €
Ventes Terrain	12140 €
Frais document d'urbanisme	3767 €
Frais GFP rat: bien mobiliers, mat	807 €
Cessions et droits similaires	548 €

Emprunts et dettes assimilées	60683 €
Emprunt Tx Malbrans	60000 €
Dépôts et cautionnements reçus	683 €



Dotations Fond divers	151526 €
FCTVA	11011 €
Taxe d'aménagement	16480 €
Excédent de fonctionnement	124025 €

Subventions d'investissements	46227 €
Subv. Tx la Motte - Regions	5180 €
Subv. Tx la Motte - Departement	6158 €
DETR	34900 €

⇒ Cette année 2020, la commune sort avec un excédent d'investissement de 68652 €

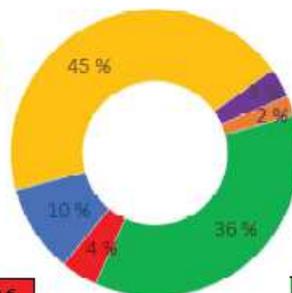
BILAN FINANCIERS 2020 - Budget Assainissement :

Dépenses de Fonctionnement Assainissement 2020 : 51081 €

Charges exceptionnelles	22610 €
Revers de l'excédent	13730 €
Titres annulés	8880 €

Charges financières	5082 €
Intérêts des emprunts	5082 €

Autres Charges gestion courante	2099 €
Créances admise en non valeur	2099 €



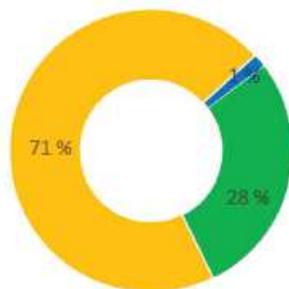
Charges générales	1725 €
Maintenance	69 €
Honoraires avocat	1656 €

Atténuations de produits	1167 €
Redevance agence de l'eau	1167 €

Opération d'ordre entre section	18398 €
Dotations aux amortissements	18398 €

Recettes de Fonctionnement Assainissement 2020 : 51027 €

Ventes prod fab. prest serv	35971 €
Redevance assainissement	19850 €
Redevance Agence de l'eau	1121 €
PFAC Tasse raccordement à l'égout	15000 €



Produit exceptionnels	761 €
Remb frais Avocat	761 €

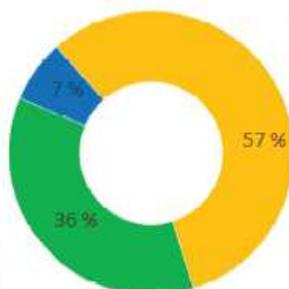
Opération d'ordres entre section	14295 €
Quote part des subs d'invest	14295 €

⇒ Cette année 2020, la commune sort avec un déficit de fonctionnement de 54 €

Dépenses d'investissement Assainissement 2020 : 25194 €

Immo corporelles	1800 €
Fur & pose bouche	1800 €

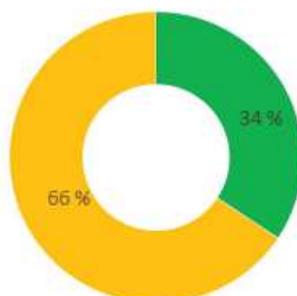
Emprunts et dettes	9099 €
---------------------------	---------------



Opération d'ordre entre section	14295 €
Subvention d'équipement	14295 €

Recettes d'investissement Assainissement 2020 : 53578 €

Dotations Fond divers Réseau	35180 €
FCTVA	4394 €
Affectation résultat	30798 €



Opération d'ordres entre section	18398 €
Amortissement Tx ASS	18398 €

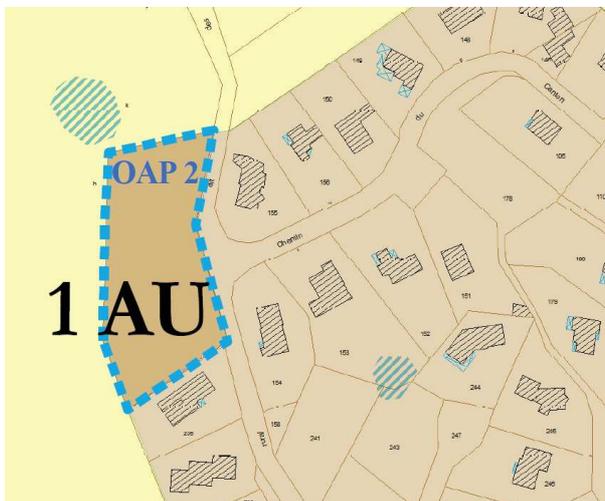
⇒ Cette année 2020, la commune sort avec un excédent d'investissement de 28384 €

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE A LA CCLL :

Le conseil municipal, a décidé, au regard de la sensibilité du milieu naturel karstique du territoire de la CCLL (74 communes), considérant que les mutualisations dans le domaine de la gestion des stations d'épuration sont pertinentes et dans la mesure où il est préférable d'anticiper la prise de compétence afin de laisser le temps à la CCLL de structurer un service en ce domaine, de transférer la prise de compétence assainissement collectif à la CCLL au 01/01/2023

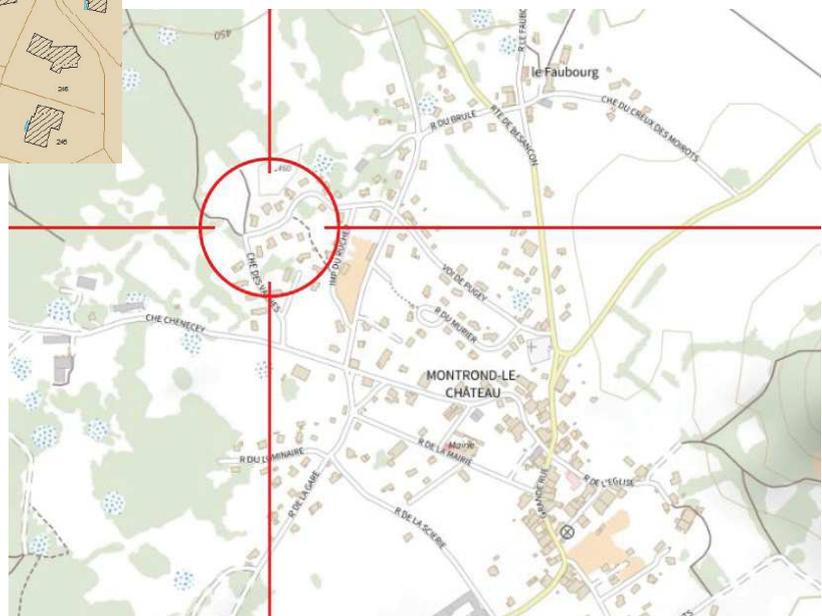
Le conseil municipal, considérant que la gestion de l'eau potable est déjà gérée en intercommunal par le syndicat intercommunal de la Haute Loue (SIEHL) de transférer la compétence eau potable à la CCLL au 01/01/2024.

AMENAGEMENT DE LA ZONE 1Au - AU PLEIN (CANTON LARIZET)



Cette année, l'équipe municipale engage l'aménagement de la zone 1Au qui comprendra 4 lots de 9ares environ.

En parallèle, un lot supplémentaire est à l'étude sur la parcelle cadastrée ZH178v, suite à l'abattage des arbres scolytés survenu l'année dernière.



Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà vous faire inscrire sur la liste des potentiels acquéreurs.

Les critères d'attribution seront très prochainement dévoilés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.

Etat Civil :

Naissance :

Léane MOUGET Né le 16/02/2021 au 6 impasse du Rucher